

# ENTRE LES FEUILLES



## Dates des activités et événements

- 16 janvier : Zumba (préscolaire)
- 19 janvier : Activités hivernales au parc du Ruisseau (2<sup>e</sup> année)
- 24 janvier : Ateliers LÉA (parents inscrits)
- 26 janvier : Journée pédagogique
- 31 janvier : Théâtre du Vieux-Terrebonne (1<sup>re</sup> année)  
Activités Ça bouge! (préscolaire et 1<sup>re</sup> année)
- 5 février : Début de la période d'inscriptions



Pour les élèves du primaire, la surveillance sur la cour débute à 7 h 55 le matin et à 13 h 10 au retour du diner. S'il vous plaît, pour la sécurité de votre enfant, ne l'envoyez pas à l'école avant ces heures.



## Un problème d'autobus?

Pour un problème ou un retard lié à l'autobus, vous devez téléphoner au secteur du transport à la commission scolaire au 450 492-9400 poste 6701.

Merci de prendre en compte la météo avant de signaler un retard!

**Horaire du secrétariat**

De 7 h 30 à 11 h 50  
de 12 h 50 à 15 h 30

De 11h50 à 12h50, le secrétariat est fermé. Si vous devez venir chercher ou porter votre enfant et que ce dernier est inscrit au service de diner, nous vous demandons de vous présenter à la porte #2.

L'hiver étant arrivé, il est possible que la commission scolaire doive procéder à la fermeture de ses écoles ou à la suspension des cours. Afin de vous assurer que les écoles sont ouvertes lors d'incertitude, **nous vous invitons à consulter le site internet de la commission scolaire : [www.csga.ca](http://www.csga.ca)** ou à téléphoner à la commission scolaire au 450-492-9400, un message téléphonique vous informera de la situation.

**Grande guignolée réussie... et un bonus !**

Nous tenons à vous remercier de votre générosité lors de la collecte de denrées non périssables des élèves de 4<sup>e</sup> année. Grâce à vous, ils ont pu remettre des paniers de Noël à des familles dans le besoin en plus de contribuer à la collecte du comité d'aide aux Plinois.

De plus, le 22 décembre dernier, les élèves de 6<sup>e</sup> année ont décidé de remettre les aliments non consommés de leur grand déjeuner de Noël à d'autres familles éprouvant des difficultés financières. Nous avons ainsi pu leur remettre des fruits, du pain, du lait, des céréales et d'autres denrées périssables.

Merci pour votre grande générosité !



**Résultat de la campagne de financement Humeur**

**Grâce à l'implication de tous, l'école de l'Aubier a récolté plus de 9100 \$. Cet argent servira, entre autres, à l'aménagement de la cour d'école et de la bibliothèque.**

**Allons jouer dehors!**



Afin de déterminer s'il fait trop froid pour jouer dehors, les écoles se réfèrent au guide du ministère de la Santé et des Services Sociaux qui est lui-même fondé sur les recommandations de la Société Canadienne de Pédiatrie.

Ainsi, sauf en cas de pluie, les enfants sortent jouer à l'extérieur si la température ressentie, en tenant compte du facteur vent, est supérieure à **-28°C**. Il est donc crucial que votre enfant soit bien habillé pour sortir par temps froid.

D'ailleurs, sachez que le pantalon de neige est **OBLIGATOIRE**.



Le mois dernier, des parents bénévoles et des membres du personnel ont examiné la tête de tous les enfants de l'école de l'Aubier. Nous souhaitons ainsi profiter du temps des fêtes pour enrayer l'écllosion de poux qui sévissait à l'école.

Nous ne pouvons pas, à l'heure actuelle, déclarer la période d'écllosion terminée, mais aucun cas de poux n'a été mentionné depuis le retour des fêtes. Le personnel de l'école procèdera à la vérification des têtes trouvées infestées avant Noël cette semaine.

## Saviez-vous que..?

L'école de l'Aubier fête ses 20 ans cette année.

Au fil des ans, l'école de l'Aubier n'a pas toujours accueilli une clientèle du préscolaire à la 6e année. En effet, dès l'ouverture de l'Aubier, pour l'année scolaire 1997-1998, il n'y avait pas d'élèves de 6e année qui fréquentaient l'école. Pour leur éviter deux changements d'établissement en deux ans consécutifs, la commission scolaire des Manoirs (celle de l'époque) avait décidé que les élèves de 6e finiraient leur parcours primaire dans leur école d'origine, soit du Geai-Bleu et du Boisé.

De plus, à cause d'un manque de locaux, c'est la clientèle du préscolaire qui s'est vu obligée de fréquenter des locaux ailleurs qu'à l'école de l'Aubier. C'est en août 2006 que le présco a quitté l'école de l'Aubier pour n'y revenir qu'en août 2008. C'est principalement l'école de l'Orée-des-Bois qui a accueilli le surplus de notre clientèle.

Espérons que dans le futur, l'école sera toujours assez grande pour accueillir toute sa clientèle!

### En retard? Ce n'est pas grave...

Pour qu'un élève soit prêt à apprendre, il doit arriver à l'heure et avoir tout son matériel avec lui. Cela inclut la collation, la boîte à lunch, ses chaussures et ses vêtements d'hiver. Il doit également savoir ce qu'il doit faire après l'école (service de garde, autobus, diner). Si ce n'est pas le cas, votre enfant ne pourra pas se concentrer à 100% puisqu'une partie de ses pensées seront occupées par l'oubli, le stress et l'incertitude, en plus de manquer du temps d'apprentissage!



# Inscriptions!

**Le mois prochain, il sera temps d'inscrire à l'école les enfants qui auront 5 ans en date du 30 septembre 2018 et qui ne fréquentent pas déjà un établissement scolaire. Voici les détails :**

## HORAIRE

Du lundi au vendredi, du 5 février au 9 mars

De 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 15

22 février de 15 h 15 à 18 h 30

**FERMÉ DU 24 FÉVRIER AU 4 MARS**



## Voici les documents à fournir lors de l'inscription :

1. Preuve de résidence  
(permis de conduire, compte résidentiel, acte notarié, bail **avec** lettre du propriétaire, lettre et preuve de résidence d'un parent ou ami confirmant que l'élève et ses répondants résident sous le même toit que ledit parent ou ami)
2. Certificat de naissance grand format original ou original de la copie de l'acte de naissance
3. Carte d'assurance maladie de l'enfant
4. Copie des rapports de spécialistes consultés (au besoin)
5. Dernier bulletin (élève du primaire)

## Pour les enfants nés hors Québec:

1. Certificat de naissance en français ou en anglais de l'enfant sur lequel figure le nom des parents
2. Documents d'immigration (carte de citoyenneté ou de résident permanent, certificat de citoyenneté canadienne)



**Il n'y a aucun avantage à inscrire votre enfant le plus rapidement possible. L'important est de l'inscrire entre le 5 février et le 9 mars.**

## Rappels - Rappels - Rappels

### Stationnement et débarcadère

Nous vous réitérons l'importance de ne pas vous stationner dans le débarcadère des autobus durant les heures d'école. De plus, nous vous rappelons que le stationnement de l'école est réservé au personnel sur les heures de classe. Cependant, vous pouvez vous stationner dans le débarcadère sur la rue. Il vous est accessible et nous vous encourageons à l'utiliser.

Les enfants ont été avisés qui leur est strictement interdit de marcher dans le stationnement du personnel en tout temps.

Merci de prendre le temps de rappeler cette consigne à votre enfant.

Nous vous rappelons que les élèves de 6<sup>e</sup> année organisent une collecte de **contenants consignés vides** afin de financer la soirée des finissants.

La collecte a lieu jusqu'au **25 janvier 2018**. Il y aura deux points de collecte où vous pourrez y déposer vos contenants, soit un à l'entrée principale et l'autre à l'entrée du service de garde.

